

Le projet de restauration du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne avance !

Le moulin de Carfantin est bien connu des Dolois pour avoir été une minoterie au 19^{ème} siècle et avoir permis plus tard d'alimenter en électricité le quartier du même nom. Ce moulin aujourd'hui abandonné, est implanté sur le Guyoult, petit fleuve côtier se jetant dans la Baie du Mont Saint-Michel. Le site de Carfantin fait l'objet depuis 2018 d'un projet d'aménagement hydraulique mené par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol). Le projet consiste à restaurer le Guyoult dans son tracé originel en intégrant les problématiques locales.



Les travaux envisagés permettront notamment de pallier un risque d'inondation sur ce secteur, mais aussi de rétablir un fonctionnement harmonieux du cours d'eau et des zones humides attenantes. Il s'agit aussi de répondre favorablement à des obligations réglementaires de mise en conformité des ouvrages sur la continuité écologique, c'est à dire permettre la circulation des poissons migrateurs telle que l'anguille ainsi que le transport suffisant des sédiments. Le rétablissement de la continuité écologique pourrait permettre à terme de libérer 77,9 km de cours d'eau pour la Truite Fario et un linéaire encore plus important accessible pour l'anguille.

Un moulin abandonné et un site présentant une certaine dangerosité

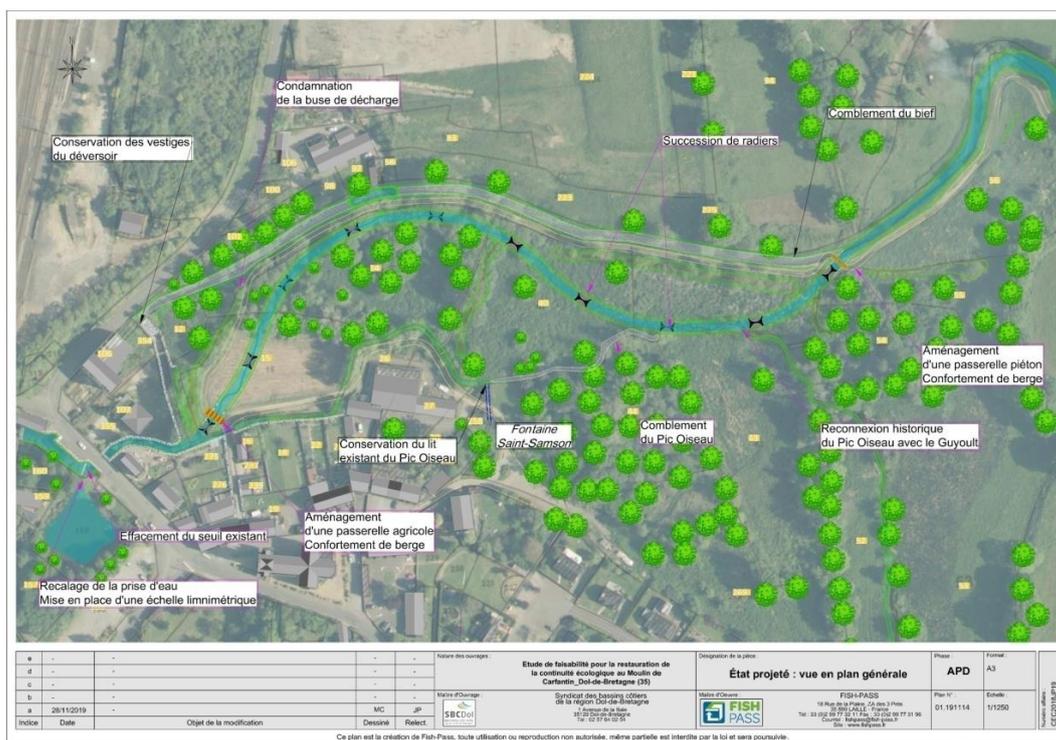
Peu à peu le site se dégrade et justifie d'intervenir afin d'éviter tout incident. Pour preuve, l'effondrement du toit du moulin en décembre 2019, puis celui du reste du canal usinier en mars 2020. De plus, le diagnostic de la digue et des ouvrages fait état d'un manque d'entretien et de désordres (affaissements, ruines des ouvrages manœuvrables, fuites éparses dans la digue, etc..). Sans l'intervention du SBCDol, le Guyoult risquerait de se déverser en fond de vallée de manière aléatoire et incontrôlée.

Au regard du caractère ruiné du moulin, de la non exploitation du droit d'eau et d'un propriétaire n'ayant pu être identifié, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) d'Ille-et-Vilaine a engagé une procédure d'abrogation du droit d'eau (droit accordé pour exploiter la force motrice de l'eau). Un avis

portant à la connaissance du public ce projet a été publié le 30 janvier 2020. Si après un délai de 4 mois, le propriétaire ou bénéficiaire des droits liés au moulin de Carfantin ne s’est pas manifesté auprès des services de l’Etat, un arrêté préfectoral sera publié pour déclarer le droit d’eau attaché au moulin définitivement abrogé. Le SBCDoI pourra alors engager ses travaux.

Un scénario d’aménagement validé en concertation

Un processus de concertation de l’ensemble des acteurs (riverains, élus locaux, partenaires techniques et financiers) a permis d’aboutir à un scénario d’aménagement faisant consensus. La planche prévisionnelle des travaux présentée ci-dessous (avant-projet définitif – Bureau d’études FISH-PASS et SBCDoI), montre la remise en fond de vallée du Guyoult ainsi que sa restauration.



Carfantin doit son nom au breton « Ker feunteun », le village de la fontaine. Si le Guyoult situé au nord en est le cours d'eau principal, un de ses affluents répondant au doux nom de Pic-Oiseau traverse également le site au sud. Le projet prévoit que ce dernier sera reconnecté avec le Guyoult au niveau de sa confluence historique. Les eaux de résurgence de la Fontaine Saint-Samson - du nom du saint fondateur de Dol au 6^{ème} siècle - garderont leur confluence avec le Pic-Oiseau. Deux passerelles seront aménagées à l’aval et à l’amont du lit du Guyoult afin d’assurer la continuité du sentier pédestre actuel et ainsi favoriser l’accueil du public. A terme, des panneaux d’interprétation permettront de faire découvrir l’histoire du site et de rendre compte des travaux effectués. A ce stade du projet, des conventions de travaux sont en cours de signature avec les différents propriétaires concernés. Par ailleurs, la ville de Dol-de-Bretagne qui est propriétaire de certaines parcelles, envisage d’en acquérir d’autres en fond de vallée, ce qui faciliterait l’intervention du SBCDoI.

Enfin, le SBCDoI a réalisé un suivi biologique du Guyoult à Carfantin en 2019. L’état y est plutôt médiocre et le syndicat espère que le cours d’eau regagnera une qualité satisfaisante conformément aux objectifs de bon état des masses d’eau exigés par la Directive Cadre européenne sur l’Eau.



Etude des profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et sites de pêche à pied de la Baie du Mont Saint-Michel : vers une reconquête de la bonne qualité des eaux littorales

L'association Inter-SAGE Baie du Mont Saint-Michel rassemble de Granville à Cancale 4 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) - Sée et Côtiers granvillais, Sélune, Couesnon et Bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne. Elle porte depuis fin 2018 l'étude des Profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et sites de pêche à pied de la Baie du Mont Saint-Michel. Celle-ci consiste à dresser l'inventaire de toutes les sources potentielles de pollution microbiologique susceptibles de toucher les zones de production conchylicole et sites de pêche à pied et de proposer ensuite des actions correctives et préventives afin de limiter le risque de pollution. Le bureau d'études DMEAU a été mandaté par l'association pour accomplir cette mission. Mardi 3 mars 2020, sous la présidence de Christophe FAMBON, les membres du Comité de pilotage de l'étude se sont réunis à St James (50) pour une restitution des premiers résultats.



On compte parmi ce comité de pilotage, des représentants des commissions locales de l'eau, collectivités, professionnels conchylicoles et de pêche à pied, professionnels agricoles, associations, agences de l'eau, services de l'Etat et de l'Ifremer... tous concernés par la qualité bactériologique des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel.



4 grandes étapes d'élaboration des profils de vulnérabilité

L'élaboration de cette étude suit 4 grandes étapes :

- La réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic des sources de contamination, sur la base des données disponibles,
- L'acquisition de données supplémentaires, par la réalisation de campagnes de mesure sur les cours d'eau de la baie, afin d'améliorer la connaissance sur les apports de chaque bassin versant (Bassins côtiers de la région de Dol, Couesnon, Sélune et Sée),
- La modélisation de la dispersion en mer du flux de pollution microbiologique véhiculé par les cours d'eau,
- L'élaboration d'un programme d'action pour améliorer la qualité microbiologique des eaux et la concrétisation d'une procédure d'alerte pour réduire les impacts d'une pollution sur l'activité des professionnels de la mer.

Des sources de pollution bactériologique aux origines variées

L'étude montre que les sources de pollution bactériologique sont variées : assainissement collectif et non collectif, pratiques agricoles, etc...

Les sources agricoles de contamination proviennent du lessivage de tas de fumier stockés au champ trop près d'un cours d'eau, de rejets de fosses à lisier, du ruissellement sur des parcelles ayant récemment fait l'objet d'un épandage et de la submersion des prairies pâturées.

Les sources de contamination microbiologique liées aux stations d'épuration et à l'assainissement non collectif sont constantes et dépendent fortement des conditions hydrologiques. Une vigilance particulière doit donc être apportée à la gestion des eaux usées tant sur les équipements des stations d'épuration (178 stations recensées aujourd'hui en baie dont 60% disposent d'un traitement bactériologique - lagunage, traitement UV, filtration membranaire...) que sur l'état des réseaux d'assainissement. Lors d'épisodes pluvieux intenses, on constate une saturation des réseaux et des débordements des eaux usées. Il devient donc nécessaire et urgent de redimensionner certains équipements en augmentant notamment leur capacité hydraulique. Enfin, il existe aussi un enjeu d'amélioration de l'assainissement non collectif dans les zones d'habitat diffus. C'est le cas notamment du Marais de Dol situé proche du littoral.

Une forte attente des acteurs de la mer

La Baie du Mont Saint-Michel compte d'importants enjeux conchylicoles et de pêche à pied qu'il convient de prémunir de contaminations microbiologiques récurrentes. La fermeture sanitaire de deux zones de production conchylicole de la baie entre décembre 2019 et janvier 2020 due à une contamination d'huîtres par le norovirus de la gastro-entérite, a causé un préjudice important aux entreprises conchylicoles qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires annuel au moment des fêtes de fin d'année. Le lien entre la contamination des coquillages et les problèmes d'assainissement des eaux usées a été mis en évidence par cet évènement puisque ce virus est d'origine humaine.

Dans ce contexte, le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) de Bretagne Nord et l'Association de Concertation et de Communication Economique de la Terre et de la Mer (ACCETEM) ont vivement exprimé leurs attentes d'agir rapidement pour éviter que ce genre de crise sanitaire ne se renouvelle.

Optimiser le protocole d'alerte sanitaire

Côté Ille-et-Vilaine, un protocole d'alerte sanitaire établi par les services de l'Etat (DDTM35) permet aux maîtres d'ouvrage des systèmes d'assainissement collectif (communes ou syndicats) ainsi qu'à leurs exploitants de donner l'alerte au plus vite en cas de pollution liée au dysfonctionnement d'un système d'assainissement collectif. Désormais, le CRC Bretagne Nord et le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins seront destinataires de ces alertes afin de prendre rapidement les précautions nécessaires pour préserver les coquillages et les consommateurs. Il est souhaité que ce protocole soit étendu à l'échelle de la grande baie.

Vers le programme d'action

Afin d'avoir une meilleure connaissance de l'impact des différents cours d'eau se déversant en Baie du Mont Saint-Michel sur la qualité des eaux littorales et sur les zones de production conchylicole, un travail de modélisation du flux de pollution en mer véhiculé par les cours d'eau vient d'être amorcé en collaboration avec la société ACRI-IN spécialisée en ce domaine. Il permettra à terme de prioriser les actions à mettre en place pour réduire et maîtriser les sources de pollution puis de définir un programme d'action à l'échelle de la Baie du Mont Saint-Michel.

Les représentants de l'association Inter-SAGE Baie du Mont Saint-Michel attendent que le plan d'action qui sera établi permette à chaque usager d'améliorer ses pratiques et d'adapter ses équipements dans l'objectif commun de la qualité des eaux littorales.



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de
Dol de Bretagne et du SBCDol sur www.sage-dol.fr